



NOUS PARTICIPONS A L'AGRICULTURE ET L'ELEVAGE DURABLE

S'assurer de la pérennité de la filière agricole et de l'élevage

NATERA S'ENGAGE POUR LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

Dans les prochaines années, un exploitant agricole sur deux sera concerné par un départ à la retraite. Dans le même temps, les exploitations évoluent : elles sont souvent plus grandes et plus spécialisées, tandis que les reprises familiales sont moins systématiques.

Pour NATERA, cette évolution est un enjeu agricole, mais aussi économique. Une exploitation qui cesse son activité sans repreneur peut représenter des volumes en moins pour les filières et fragiliser l'équilibre de nos outils de collecte et de transformation. Préserver nos volumes est donc essentiel pour maintenir la performance de nos outils et notre compétitivité.

C'est pourquoi NATERA lance, avec la Chambre d'agriculture du Lot, un programme pilote d'accompagnement à la transmission.

Anticiper pour donner plus de chances à la reprise

- Le programme s'adresse notamment aux adhérents qui commencent à réfléchir à la transmission de leur exploitation lorsqu'aucun successeur n'est identifié.
- Ils bénéficient du dispositif « Transmettre sereinement », proposé par la Chambre d'agriculture du Lot. L'accompagnement commence par un diagnostic de l'exploitation et du projet du futur cédant, puis se poursuit avec la définition d'un plan d'action et l'accompagnement des différentes démarches, jusqu'à la formalisation de l'offre de reprise.
- L'objectif est de ne pas attendre le départ à la retraite pour agir, mais de préparer la transmission plusieurs années à l'avance lorsque cela est possible.

Une complémentarité entre NATERA et la Chambre d'agriculture

- Les équipes terrain de NATERA, grâce à leur connaissance des exploitations et de leurs adhérents, **identifient les situations pour lesquelles un accompagnement pourrait être utile** et proposent aux agriculteurs concernés d'entrer dans la démarche.
- La Chambre d'agriculture apporte son expertise sur les questions d'**installation et de transmission** et accompagne le futur cédant dans la construction et le suivi de son projet. Selon les besoins, elle peut également mobiliser des compétences sur les aspects **fonciers ou juridiques**.

UN PREMIER PROGRAMME PILOTE

15 exploitations accompagnées

12 mois d'expérimentation

1 partenariat avec la Chambre d'agriculture du Lot

Un accompagnement pris en charge par NATERA

L'objectif est aussi d'apprendre de cette première expérience : identifier les principaux freins à la transmission et mesurer les actions qui permettent de mieux préparer une reprise.

Nous ne pouvons pas garantir qu'un repreneur sera trouvé pour chaque exploitation. En revanche, nous pouvons **aider les futurs cédants à anticiper, clarifier leur projet et préparer les conditions d'une reprise.**

Car transmettre une exploitation, c'est aussi **préserver des volumes, des savoir-faire, des filières et des outils de production**. Pour NATERA, c'est une manière très concrète de contribuer au renouvellement des générations tout en préparant l'avenir de nos activités.